



Groupe de Saint-Sulpice

Adresse :
Case Postale 146
1025 Saint-Sulpice
e-mail : st-sulpice@ape-vaud.ch
CCP 10-15310-6

association vaudoise des
parents d'élèves

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ST-SULPICE DU 04 NOVEMBRE 2013

Salle communale, Auberge de St-Sulpice

Présents: M.Marciano Wynn, M. Madeira, L. Antoniazzi dal Perraro, C. Theumann, comité.
P.Guillot-Gaudinat, vérificatrice des comptes et membre
V. Maronnier, L.Subilia, membre
J. Brandt, secrétaire et représentante du comité cantonal de l'Apé-vaud et membre

Excusé: O. Ponnaz, directeur de l'établissement Chavannes-St-Sulpice,
Y. Allemann, municipal des écoles
F. Meylan, vérificatrice des comptes

Ouverture de l'Assemblée Générale à 20:15.

1. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Il est procédé au vote; le procès-verbal du 11 septembre 2012, envoyé à tous les membres, est accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité pour l'année 2012 - 2013

Cécile Theumann présente les activités et manifestations qui ont marqué cette année.

1er volet: Nouveau comité, nouvelle orientation, nouveaux canaux de communication

Face à tous les changements importants qui s'imposaient l'an passé (Une nouvelle loi scolaire (LEO), un nouveau plan d'étude (PER) et la reconstruction de l'école des Pâquis, le comité composé essentiellement de nouveaux membres, a de ce fait décidé de refocaliser ses efforts sur la mission de base de l'association, à savoir contribuer à développer un environnement scolaire harmonieux et être des interlocuteurs privilégiés entre les parents, les enseignants, les autorités scolaires et communales.

Le comité a eu aussi à cœur de rendre l'association plus visible auprès de ses membres, notamment en mettant l'accent sur une communication plus efficace, et bilingue français-anglais.

En sus d'un panneau d'information dédié aux activités de l'association, qui a été installé dans le préau de l'école, le comité a mis un place un concept de newsletter envoyé par email qu'il espère pouvoir publier 4 fois par an. Les objectifs étant de garder ses membres informés régulièrement de l'avancée des projets, des discussions avec les différentes autorités et de l'activité de l'association.

L'introduction bilingue français-anglais de ses communications a aussi permis d'attirer de nouveaux membres anglophones.

2^{ème} volet: Relais entre parents et autorités (scolaires, municipales, associatives)

Municipalité

Deux rencontres avec la Municipalité en décembre 2012, et juin 2013

L'Apé a eu l'occasion lors de cette première rencontre de remercier la municipalité pour son précieux et important soutien financier et logistique.

La municipalité a partagé avec l'Apé le processus engagé pour le développement d'une nouvelle école, ce qui a permis au comité:

- D'offrir une information en anglais aux parents concernés lors d'une séance d'information mise en place par la municipalité
- De remonter les informations recueillies auprès des parents à travers un questionnaire sur la gestion de ce développement et les solutions proposées
- De proposer des actions pour répondre aux attentes des parents : cantine surveillée à Chavannes, séance publique de présentation du projet architectural

Concernant l'UAPE, la plage des Pirates, l'Apé a pu remonter diverses requêtes et plaintes à la municipalité suite à la mise en place de cette nouvelle structure. Les points soulevés ont été: communication aux parents pour changements de contrats/ départ-arrivée des éducateurs. Ces divers aspects ont pu être abordés de façon constructive et communiqués quand c'était possible via la nouvelle newsletter de l'association.

Suite à notre demande, la commune a gracieusement mis à disposition un panneau d'information placé dans le préau de l'école, ce qui a permis dès mars 2013 de communiquer les activités de l'association parallèlement à l'envoi d'emails.

L'éventualité de mettre en place des patrouilleurs scolaires a été étudiée avec le groupe 4S (seniors de St-Sulpice), sans succès.

Directeur de l'établissement scolaire Chavannes-St-Sulpice

Trois rencontres avec le directeur en novembre 2012, février et juin 2013

Ces séances ont permis de faire connaissance avec le nouveau directeur, M. O. Ponnaz, et d'instituer un climat de confiance mutuelle et de collaboration.

Les questions d'enclassement ont ainsi pu être abordées très tôt dans l'année, même si cette année il n'y a pas eu lieu de s'étaler sur le sujet, l'Apé garde ce problème d'enclassement un de ses priorités.

La question de la construction de la nouvelle école a aussi pu être abordée très tôt avec toute la problématique du transport et d'une cantine surveillée à Chavannes pour les futures 5 & 6H, ainsi qu'une présentation du feedback des parents sur les solutions présentées par la commune/école.

D'autres sujets ponctuels (petit chœur, garde lors des journées pédagogiques, informations sur la LEO et les changements prévus, séance de médiation) ont aussi peu être abordés, investigués ou développés en fonction des besoins du moment.

Conseil d'établissement

Suite à la démission de 2 membres du comité de l'Apé, Karin Zindler s'est présentée en tant que représentante de la société civile. Etant membre du comité 2012-2013 de l'Apé, elle a pu relayer au comité toutes les informations utiles à la bonne marche de l'association. Nous la remercions très sincèrement pour cela. Le CEt a siégé trois fois pendant l'année.

Autres activités

Le comité a pu être représenté, à une exception près, à toutes les co-rep, réunions mensuelles réunissant les membres des comités des groupes locaux de l'Apé-vaud. Cet engagement a permis de suivre de plus près les changements importants qui ont été mis en place cette année, et de s'inspirer d'expériences d'autres groupes locaux.

Le comité a aussi été présent lors de la séance de présentation des nouveaux habitants de St-Sulpice, ainsi qu'aux présentations du directeur de l'école aux nouveaux parents, ce qui a permis de faire mieux connaître l'action de l'Apé.

Intervention: J.Brandt: pourquoi ne pas prolonger l'encadrement des 7 & 8H sur Chavannes? Mieux informer les parents de ces volées pour le transport en bus, sur la cantine et l'utilisation de l'UAPE de St-Sulpice.

3ème volet: Manifestations

- Septembre 2012: Journée internationale « A pied à l'école » en collaboration avec le « Pédibus », 2 lignes de Pédibus ont été proposées avec un cortège musical. Très peu d'enfants ont suivis, d'autant plus que 2 classes de 1^{ère} primaire étaient absentes, en camps ce jour-là.
- 31 octobre 2012: Halloween, fête sous le couvert de la Fontaine du village. La traditionnelle fête a été agrémentée cette année d'un concours pour les enfants pour la courge la plus originale. Plus de 20 enfants ont participé au concours. Lors de la distribution de la soupe, le comité a récolté 125.- en dons.
- Décembre 2012, l'Apé a demandé à tous les enfants du collège de faire un dessin ayant trait à Noël sur une carte. Toutes ces cartes réunies ont servi à décorer le sapin de Noël du village.
- Avril 2013 : un cours Pro-vélo a été proposé. Peu d'inscrits (5 familles)- Plusieurs autres évènements tels que le carnaval et une grande manifestation à l'EPFL étaient prévues le même jour.
- Mai 2013 : conférence sur la LEO : la présidente de l'Apé Vaud, Mme B. de Kerchove, nous a prêté main forte en présentant conjointement avec le directeur de l'établissement scolaire, M. Ponnaz, tous les changements qui nous attendent lors de l'introduction de la LEO. Au vu du succès de cette manifestation, 2 conférences supplémentaires ont été organisées pour les parents de Chavannes. Environ 70 personnes sont venues de St-Sulpice et plus de 200 personnes de Chavannes.
- Juillet 2013: apéritif de fin d'année, qui a permis de clore l'année et saluer tout un chacun dans un esprit chaleureux avant les départs en vacances.

4. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Melissa Madeira, trésorière, nous présente les comptes et donne des explications.

L'exercice 2012-2013, arrêté au 31 juillet 2013, se solde par un bénéfice de 974.15

La source principale de revenus pour notre association est la cotisation annuelle des membres soit CHF 3005.-, en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Le second revenu important est le soutien financier de la Municipalité de St-Sulpice, accordé pour un montant de 1300.- comprenant une somme prévue sur Halloween pour l'exercice suivant 2013-2014.

Au niveau des charges, la cotisation à l'APÉ Vaud représente le poste le plus important, avec 1'500.-

Les deux vérificatrices des comptes, F. Meylan et P. Guillot-Gaudinat certifient que le bilan au 31 juillet 2013 tel qu'il apparaît sur la formule de clôture, et après vérification des pièces justificatives, est conforme à la comptabilité. Elles recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la caissière pour son travail.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Election du Comité et des vérificateurs de comptes

Le comité a fonctionné cette année avec 8 membres officiels: Cécile Theumann, Melissa Madeira, Lucia Antoniazzi dal Perraro, Carolyn Coote, Karin Zindler, Andrea Lemay, Alessandra Cossu Volontieri et Marisa Marciano Wynn. La présidence a été assurée par Cécile Theumann et la trésorerie par Melissa Madeira.

Le comité compte cinq démissions cette année: Andrea Lemay et Carolyn Coote ont quitté la commune de St-Sulpice, Lucia Antoniazzi dal Perraro, Karin Zindler et Alessandra Cossu Volontieri souhaitent se consacrer à d'autres activités.

M. Madeira a décidé en novembre dernier de s'investir dans une seule activité associative de la Commune et a donc donné sa démission au comité de l'Apé après l'AG. Le comité actuel l'a remerciée pour son immense travail de trésorière et son engagement.

Cécile Theumann remercie chaleureusement le comité, dont elle rappelle que l'activité est totalement bénévole. Mme C.Theumann se représente comme présidente de l'association. Elle est réélue à l'unanimité.

Les vérificateurs de comptes sont et resteront pour l'année 2013-2014 Mmes Pascale Guillot-Gaudinat et Fatima Meylan.

Le nouveau comité (composé de Marisa Marciano Wynn et Cécile Theumann) et les vérificatrices des comptes, Pascale Guillot-Gaudinat et Fatima Meylan sont élues à l'unanimité.

Intervention: J.Brandt: elle remercie l'Apé St-Sulpice pour sa représentation régulière lors des CoRep (réunion des Apé cantonales) et elle félicite le comité pour son travail de l'ombre et pour tout l'investissement de temps et d'énergie lors de cette année qui a été très intense.

6. Orientation des activités pour 2013-2014

Cécile Theumann présente trois activités qui se sont déjà déroulées, la journée internationale à pied et Pédibus, le cours pour les parents d'enfants multilingues et Halloween. Un mercredi conte en collaboration avec la bibliothèque est prévu dans le courant du mois. La décoration du sapin pour décembre, l'apéro de fin d'année en juillet 2014 et probablement une activité dans le courant du mois de mai 2014.

7. Divers

La parole est ensuite donnée aux parents et intervenants pour qu'ils nous disent quelles sont pour eux les priorités et les questions que devraient traiter l'Apé de St-Sulpice.

Les points suivants sont évoqués:

A. Les containers - école provisoire et son aménagement

- P. Gaudinat-Guillot s'inquiète pour la qualité sonore, température intérieure de ce nouvel espace d'enseignement. La cour d'école est trop petite pour la quantité d'enfants l'utilisant lors des pauses. Est-il réaliste de laisser pendant 2 ans des enfants dans de telles conditions d'apprentissage?

B. L'UAPE la plage des pirates

- L.Subilia s'interroge sur le manque de communication. La directrice est partie, aucune information ni de la structure, ni de la commune n'est parvenue aux parents. Les parents demandent plus de communication.

C. Absence des élèves en classe

- J.Brandt rappelle que l'école a l'obligation d'informer les parents en cas de non-présence au cours de leur enfant de la 1 à 11 H. C'est une obligation légale, quelle est la procédure mise en place par la direction de l'école?

D. Les devoirs surveillés

- J.Brandt aimerait savoir comment cela se passe. Inscription, y-a-t-il encore de la place, quand les inscriptions démarrent? Qui informe les parents? Il semble que les devoirs surveillés sont très demandés est-ce que l'école peut augmenter sa capacité et l'effectif?

E. Charte des transports

- J.Brandt aimerait qu'une charte des transports existe. Que le comportement des enfants dans le bus soit effectuée et surtout expliquée aux enfants en amont pour éviter des problèmes d'insécurité et de comportement dans les transports.

F. Rentrée

- J.Brandt se demande si une séance d'information aux parents des élèves qui commencent à Chavannes ne pourrait pas être mise en place de manière systématique vers le mois de juin, mais avant le début des vacances d'été.

Aucune autre remarque ou proposition n'étant formulée, la séance est levée à 21h45 et est suivie d'un apéritif.

Pour le Comité de l'Apé St-Sulpice



Marisa Marciano Wynn